



**VOS REF** Mairie de Briançonnet  
**NOS REF** LE-MAIN-CM-MARSEILLE-CAZ-EEL-2021-646  
**INTERLOCUTEUR** Anthony REBEUH  
**TÉLÉPHONE** 06 62 47 64 69  
**E-MAIL** anthony.rebeuh@rte-france.com  
**OBJET** **Travaux d'élagage et abattage sur votre commune**

NICE, lundi 13 décembre 2021

Madame, Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les ouvrages de distribution d'énergie électrique, je vous informe que **des travaux d'élagage et d'abattage vont être prochainement entrepris sur le territoire de votre collectivité** pour assurer la sécurité des personnes et de l'ouvrage cités en référence.

Les travaux vont être entrepris du 03/01/22 au 29/04/22.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE-Réseau de Transport Electricité à :

**ATE**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : [https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege\\_1213a\\_v7\\_1\\_1.pdf](https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf) ou directement via le flashcode ci-contre.



Afin de vous permettre d'en informer plus facilement les intéressés je vous adresse **deux affiches que vous pouvez apposer dans les lieux d'affichages habituels** de votre commune.

Nous souhaitons nous assurer que ces travaux sont compatibles avec votre réglementation locale. Pour cela, nous vous prions de bien vouloir porter à notre connaissance toute réglementation de portée locale susceptible d'avoir un impact sur les travaux projetés. Vous pouvez également vous affranchir d'une réponse au présent courrier. Dans ce cas, nous considérerons, au terme d'un délai d'un mois, qu'à votre connaissance, aucune réglementation locale ne concerne les activités envisagées.

Si besoin, les intéressés pourront s'adresser au représentant légal de RTE qui assure le contrôle des travaux :

Anthony REBEUH (Coordonnateur environnement)  
GMR Côtes d'Azur  
Chemin de la Gare de Lingostière - St Isidore CS 23247  
06205NICE  
Tel : 06 62 47 64 69

PJ : 2 affiches.